

**Nouvelle reconversion
d'un rural
et réhabilitation d'un porche
1299 Crans / VD**

Architecte Vincent Mangeat
architecte EPFL
FAS/SIA
du GRC
Groupe de recherche
pour la construction
1260 Nyon
Tél. (022) 61 70 22 - 23

Collaborateur Bernard Boujol
architecte REG

Ingénieurs civils Jean-François Cevey
Eric Grossenbacher
ingénieurs civils
EPFL SIA
1260 Nyon

Collaborateur Jean-Pierre Schorpp
ingénieur civil
EPFZ SIA

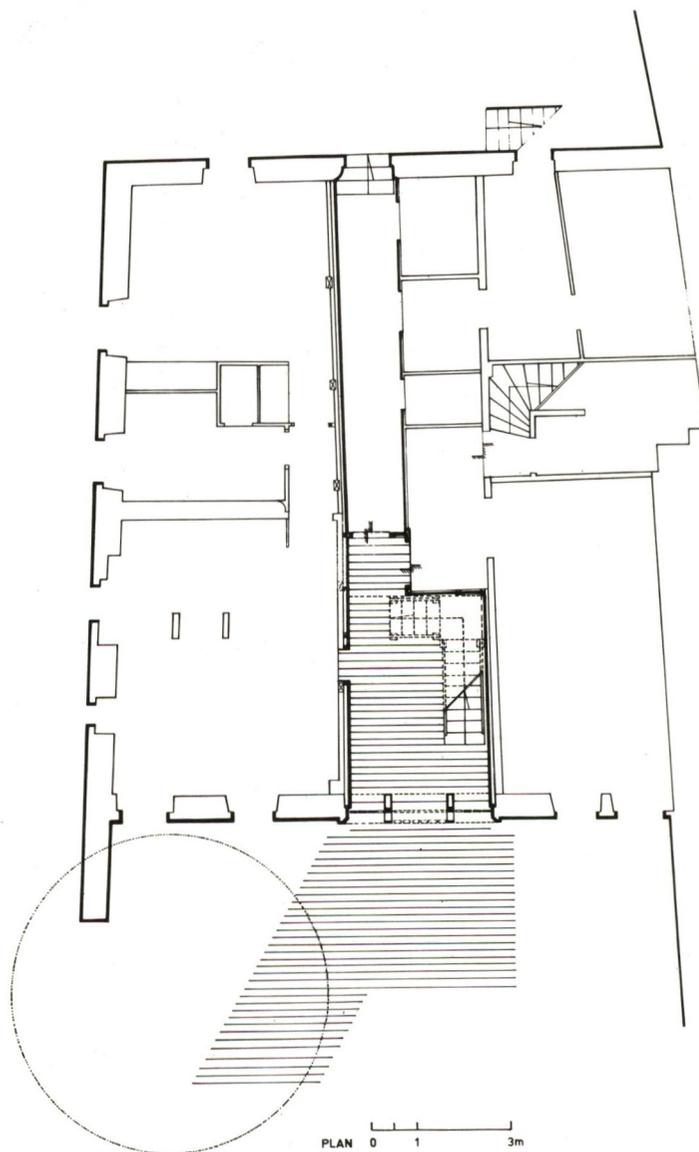
Conception 1979-1980

Réalisation 1980

*Maître
de l'ouvrage* E. et S. Chappuis

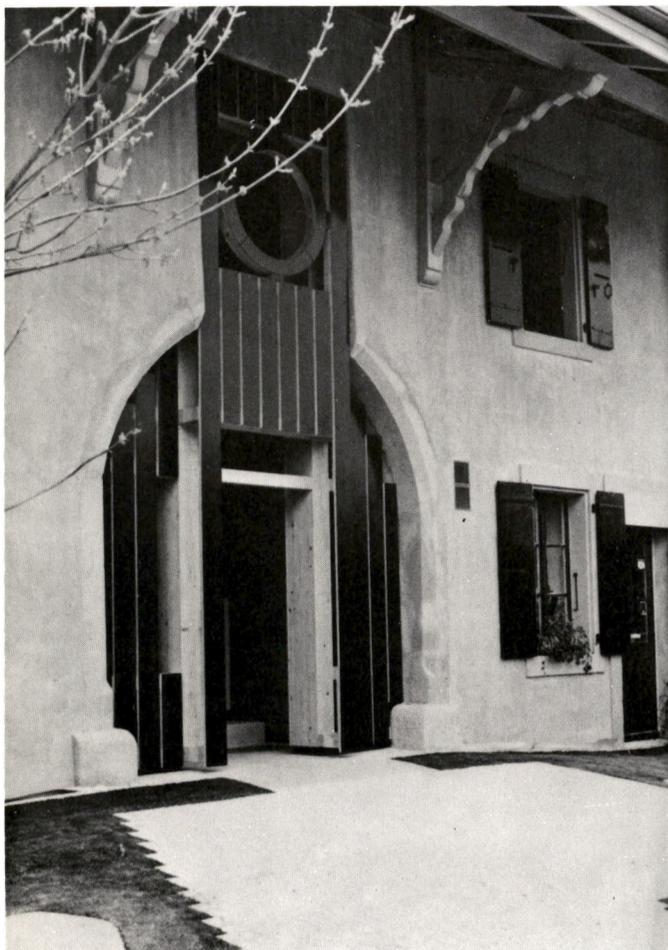
Adresse Centre du village

*Coordonnées
topographiques* 505.090-134.665



Caractéristiques

Cube SIA 1073 m³
Prix mètre cube SIA Fr. 384.-
Coût de la construction Fr. 412 000.-



Problèmes particuliers

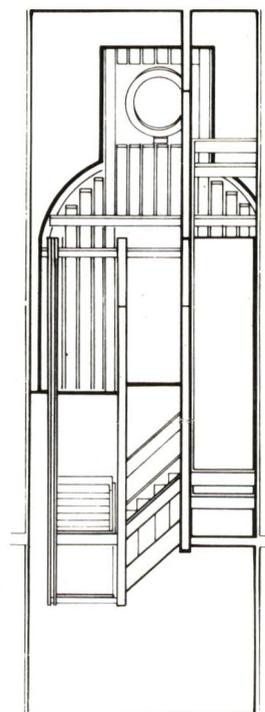
Pour ce rural déjà partiellement reconverti en habitation (1947), il s'agit de compléter et d'achever la reconversion en y installant un troisième appartement. Il faudra également assurer les indispensables travaux d'entretien et de maintenance posés notamment par les façades, la toiture, etc.

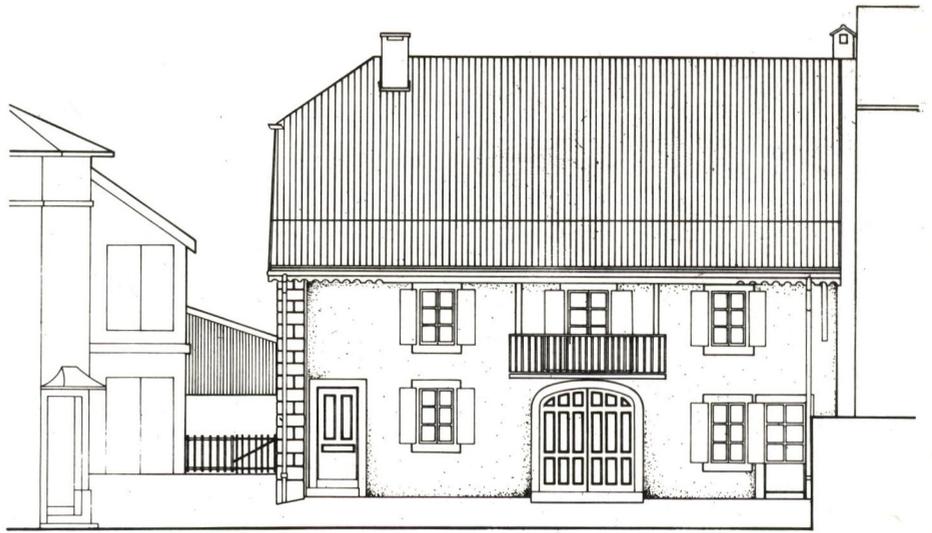
Dans les « matériaux pour le projet », l'architecte reconnaît tout d'abord le modèle typologique des ruraux du pays caractérisé entre autres par l'organisation latérale tripartite habitation, grange et écurie. La position en bordure de voirie est ici conforme au modèle et exprime la contribution des éléments secondaires (les ruraux par opposition aux institutions, l'église, l'école, etc.) à la définition du réseau comme espace contrôlé et comme espace pour une pratique sociale. C'est le moment de transmutation qui voit le chemin devenir rue.

C'est ensuite une réflexion centrée sur la reconversion de 1947 qui a laissé sur le bâtiment le balcon en béton armé, la porte-fenêtre et la « porte de grange » redéfinie dans un stéréotype empreint de naïveté et de sentimentalisme. C'est encore une quête des signifiants disponibles pour le projet, pour la

nouvelle reconversion. A ce titre n'est-ce pas justement au porche que pourrait être dévolu le rôle de « dire l'accueil ». Pour le projet, c'est donc la possible réhabilitation d'un porche en réserve de signification. C'est ici que l'intervention se fondera prioritairement.

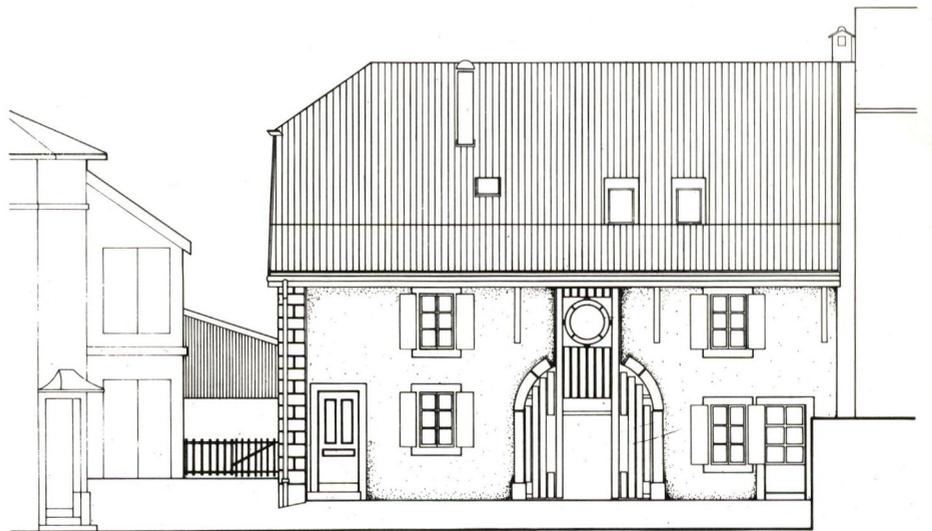
On fera donc converger tous les appartements dans ce porche aux caractéristiques de seuil. Dans une perspective active, il ne pouvait être question d'adopter une attitude passiviste et « restaurative » au terme de laquelle – et après le curetage du balcon et de la porte-fenêtre – on aurait tenté de reconstituer le sommet de l'arc en pierre de taille. Mais le travail du projet ne permet qu'une compréhension très progressive de la réalité du problème. On a d'abord une brèche dans le mur et une première allusion à la porte en pan de bois, puis l'arc en pierre de taille est inventé ; il restera alors prisonnier de la maçonnerie comme au musée, en vitrine, cité et non pas associé activement à la nouvelle définition de l'entrée. C'est pour terminer une prise de rôle de l'arc et une réinvention allusive de la porte de grange et de l'œil de bœuf qui détermineront l'affichage d'un porche reconverti, réhabilité et réinventé.





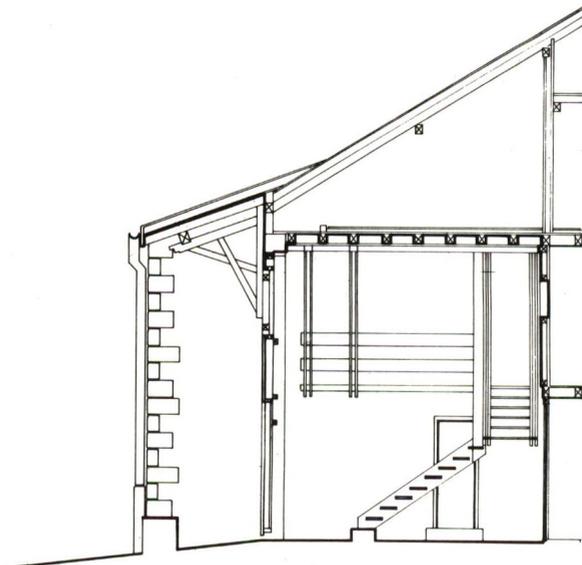
Avant reversion

0 0,5 1 2 3m FACADE SUD EST



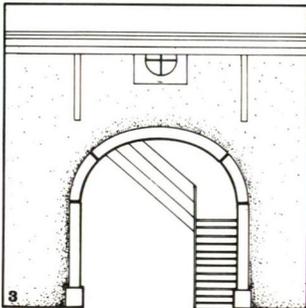
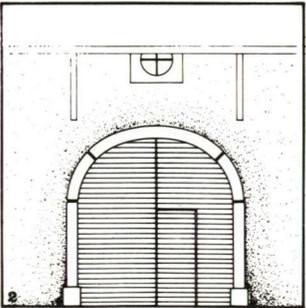
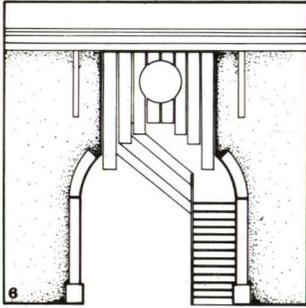
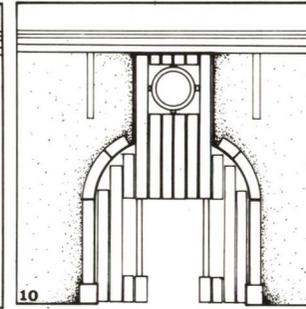
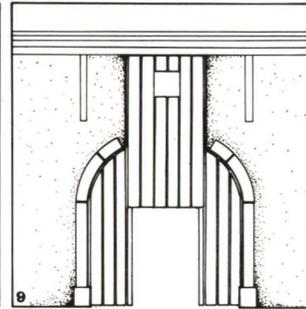
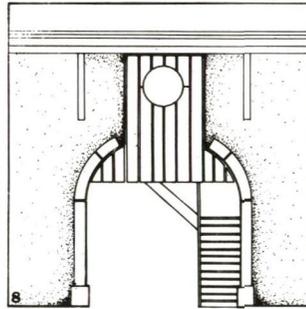
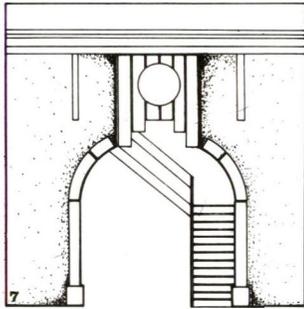
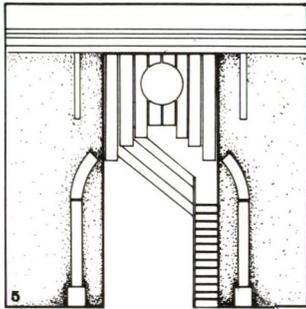
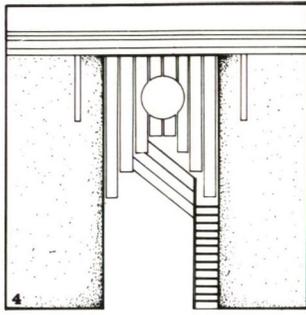
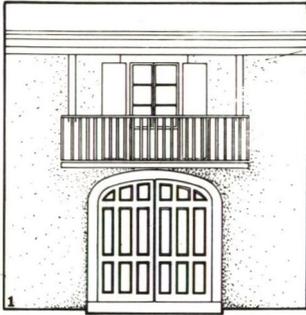
Après reversion

0 0,5 1 2 3m FACADE SUD-EST



Bibliographie

AS Architecture suisse
N° 46 / Avril 1981



- 1 La situation de départ, résultat d'une reconversion partielle en 1947.
- 2 L'état antérieur à la reconversion de 1947 d'après document iconographique d'archives.
- 3 La solution « restaurative » écartée.
- 4 La première phase du projet propose la brèche, mais ignore l'arc enchâssé.
- 5 L'arc inventé reste prisonnier de la maçonnerie.
- 6 L'arc est associé activement au porche, il détermine l'embrasure.
7. 8. 9. 10 Le pan de bois, évocation de la porte de grange, cherche sa définition et sa position.
- 11 Le projet exécuté.

